



Documentation de presse

Date 31 octobre 2011

Rapport agricole 2011: Un secteur agroalimentaire suisse compétitif

Le commerce extérieur de produits agricoles évolue favorablement. En 2010, les exportations d'un montant de 7,8 milliards de francs ont atteint leur plus haut niveau jusqu'ici et les importations, d'un montant de 11,5 milliards de francs, sont restées stables. Par contre, le revenu sectoriel et le revenu par exploitation sont en régression. Durant ces vingt dernières années, l'agriculture a été en mesure de réduire de 8 % ses émissions de méthane et de gaz hilarant. Des efforts supplémentaires sont néanmoins nécessaires pour diminuer encore ces émissions. Dans ce but, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a élaboré fin mai 2011 avec la collaboration d'autres acteurs du secteur agroalimentaire une stratégie Climat pour l'agriculture. Celle-ci est présentée dans ses grandes lignes dans le Rapport agricole 2011 de l'OFAG.

Le rapport agricole donne un aperçu de la situation de l'agriculture suisse sous l'angle des trois dimensions de la durabilité (économie, social, écologie). Il présente en outre les modifications des instruments de la politique agricole découlant de la mise en œuvre de la PA 2011 et traite des sujets internationaux. Ci-après quelques aspects choisis de ce rapport sont abordés.

Le taux d'autosuffisance est en augmentation

Le commerce des produits agricoles a connu dans l'ensemble une évolution favorable au cours de l'année sous revue. Par comparaison avec 2009, les importations, d'un montant de 11,5 milliards de francs, sont restées stables. Les exportations ont pu continuer à augmenter. Elles se chiffrent à 7,8 milliards de francs en 2010. L'excédent d'importation, de 3,7 milliards de francs, a été le plus bas enregistré au cours des 20 dernières années (*cf. tableau 1*).

Durant l'année sous revue, 77 % des importations de produits agricoles provenaient de l'UE et 62 % des exportations étaient destinées à l'UE. En 2010 toujours, la balance commerciale avec l'UE pour les produits agricoles s'est soldée par un excédent d'importation de 4 milliards de francs.

La Suisse est grande importatrice de denrées alimentaires. Des importations considérables sont effectuées dans toutes les catégories de produits (*cf. graphique 1*). Les exportations concernent surtout les produits transformés. La Suisse exporte peu de légumes, de fruits, de viande, et de produits à base

de viande. Les excédents d'importation concernant ces catégories de produits sont importants. La balance commerciale est relativement équilibrée pour ce qui est des boissons, des préparations alimentaires et des produits laitiers.

La production animale est le pilier principal de l'agriculture suisse, ce qui explique le taux d'autosuffisance plutôt élevé dans ce domaine. En 2009, la part indigène de produits d'origine animale était de 95,2 %, soit une progression de plus de 2 % par rapport à 2008 (92,9 %) et 4 % de plus qu'en 2007 (91,0 %) (*cf. graphique 2*). En 2009, la part de produits végétaux (47,9 %) a également augmenté de 2 % par rapport à 2008. Au total, le taux d'auto-provisionnement brut a atteint 63,3 % en 2009, soit presque 2 % de plus que l'année précédente (61,4 %). Le taux d'auto-provisionnement net était de 56 % en 2009, soit 1,2 % de plus qu'en 2008.

Les revenus sont plus bas qu'en 2009

Le revenu sectoriel 2010 s'est élevé à 2,640 milliards de francs, ce qui représente une baisse de 86 millions de francs ou de 3,2 % par rapport à l'année précédente (*cf. tableau 2*). Selon les estimations pour 2011, le revenu sectoriel devrait augmenter de 75 millions de francs (+2,8%) pour passer à 2,715 milliards de francs, ce qui correspondrait approximativement au niveau de 2009.

En 2010, le revenu agricole par exploitation s'est élevé à 55 200 francs et a été ainsi de 8,5 % inférieur à celui de l'année 2009 (*cf. graphique 3*). En comparaison à long terme, la situation est plutôt stable. En 2010 le revenu agricole par exploitation était ainsi d'environ 1 000 francs, soit de 1,8 %, plus élevé qu'en moyenne des années 2000/02. Le revenu extra-agricole 2010 s'est élevé à 26 300 francs et a donc dépassé de 0,4 % celui de l'année précédente. Si l'on compare avec la période 2000/02, ce revenu a cependant augmenté de près de 40 %. Par suite de l'évolution respective du revenu agricole et du revenu extra-agricole, le revenu agricole total s'est élevé à 81 500 francs en 2010, ce qui correspond à un recul de 5,8 % par rapport à 2009. En comparaison avec la période 2000/02, le revenu total a cependant augmenté de plus de 11 000 francs, autrement dit de 8,6 %.

L'évolution structurelle se poursuit

La Suisse comptait 59 065 exploitations agricoles en 2010, soit près d'un millier de moins qu'en 2009, autrement dit un recul de 1,6 % (*cf. tableau 3*). En comparaison avec 2000, le nombre des exploitations a reculé d'environ 11 500 unités, soit de 1,8 % par an. Le chiffre de la main-d'œuvre est également en diminution. En 2010, le secteur agricole occupait près de 167 500 personnes, soit au moins 2 000 ou 1,4 % de moins qu'en 2009. Par comparaison avec 2000, le nombre des personnes actives dans l'agriculture a baissé au total de près de 36 500, ou de 1,9 % par an.

Les dépenses pour l'agriculture et l'alimentation restent stables

Les dépenses totales de la Confédération se sont élevées à 59 266 millions de francs au cours de l'année sous revue. Celles concernant l'agriculture et l'alimentation se sont montées à 3 666 millions de francs. Elles arrivent en sixième position après la prévoyance sociale (18 454 millions de fr.), les finances et les impôts (10 102 millions de fr.), les transports (8 225 millions de fr.), la recherche et la formation (6 067 millions de fr.) et la défense nationale (4 395 millions de fr.) (*cf. graphique 4*). La part de l'agriculture et de l'alimentation aux dépenses totales de la Confédération a passé de 7,5 % à 6,2 % entre 2004 et 2010.

Les dépenses consacrées à la production et aux ventes durant l'année sous revue ont reculé de 43 millions de francs par rapport à 2009. Elles ont diminué de 303 millions de francs au total entre 2004 et 2010. Dans le même intervalle, les paiements directs ont augmenté de 271 millions de francs (cf. *tableau 4*).

Les agriculteurs travaillent beaucoup et ont peu de vacances

Il ressort de l'enquête suisse sur la population active pour l'année 2010 que les principales différences entre la population paysanne et les autres groupes d'actifs se situent au niveau du temps de travail (n'est enregistré que le temps consacré au travail rémunéré), du travail durant les week-ends et des vacances. Près de 70 % des agriculteurs travaillent normalement plus de 50 heures par semaine (cf. *graphique 5*), contre environ 30 à 40 % chez les hommes des autres professions indépendantes. La durée du travail hebdomadaire dépend largement du sexe de la personne : les hommes travaillent généralement plus longtemps que les femmes. Cela s'explique par le fait que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel. Or, si les tâches ménagères et familiales étaient incluses, la part des femmes travaillant plus de 50 heures par semaine augmenterait.

Avec huit jours en moyenne par année, les agriculteurs ont moins de vacances que tous les autres indépendants. Les artisans prennent 20 jours et les autres indépendants 22 jours. Les employés ont, quant à eux, en moyenne 23 jours de congé par an. A l'inverse des autres indépendants, il est difficile pour les paysans et les paysannes, notamment les éleveurs de bétail de rente, de fermer temporairement leur exploitation.

Plus de 550 exploitations agricoles fournissent des prestations sociales

En Suisse, plus de 550 exploitations agricoles fournissent des prestations sociales. Elles offrent des places de travail et d'habitat protégées pour les personnes handicapées, prennent en charge des jeunes en difficulté, fournissent une prise en charge et des soins aux personnes âgées et proposent des séjours thérapeutiques. Au total, plus de 2 000 personnes bénéficient chaque année de ces services. Les agriculteurs collaborent le plus souvent avec des spécialistes d'une organisation de placement et de soutien (« organisations en réseau »). Ces organisations travaillant en réseau soutiennent les familles d'accueil, entre autres par des cours d'introduction et de perfectionnement ou des services SOS.

Une étude menée par la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART auprès de plus de 200 exploitations agricoles offrant des prestations sociales montrent que ces exploitations sont nettement plus diversifiées et qu'une part plus importante d'entre elles produit selon les règles de l'agriculture biologique. La majorité des agriculteurs interrogés considèrent comme positive leur relation avec les personnes prises en charge. Ils ont été ainsi nombreux à confirmer l'affirmation « J'ai une bonne relation avec elle/avec lui ». Les personnes questionnées sont par ailleurs d'avis que la personne prise en charge est bien intégrée dans la famille. Le résultat est par contre moins affirmatif en ce qui concerne la confirmation de l'énoncé « Nous recevons beaucoup en retour de sa part ». Les exploitations interrogées consacrent en moyenne 48 heures par semaine aux prestations de prise en charge.

La fourniture de prestations sociales peut représenter une stratégie de diversification pour les exploitations paysannes. Outre posséder les compétences nécessaires, disposer d'une exploitation familiale

propre à fournir ce genre de prestations et avoir l'accord de tous les membres de la famille, il faut encore faire preuve d'une très grande disponibilité pour s'engager dans ce type de projet. La prise en charge sociale de personnes alterne généralement les succès et les échecs. La décision d'opter pour ce type d'activité doit être précédée d'une réflexion approfondie et être soigneusement planifiée. S'il s'agit d'une prise en charge 24 heures sur 24, l'agricultrice ou l'agriculteur devrait pouvoir être déchargé(e) pendant le week-end.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture sont généralement en régression

Entre 1990 et 2009, les émissions agricoles sous forme de méthane et de gaz hilarant ont diminué d'au moins 8 % en Suisse (*cf. graphique 6*). Ce recul est imputable en premier lieu à la réduction de l'effectif de bétail bovin et de l'utilisation d'engrais minéraux azotés. Il s'est produit pour l'essentiel avant 2003. Entre 2004 et 2008 on observe une légère remontée due à une extension du cheptel bovin. En 2009 les valeurs ont de nouveau diminué par comparaison avec 2008.

La comparaison des parts respectives de gaz à effet de serre d'origine agricole (sans les émissions énergétiques de CO₂ et sans les émissions dues à des changements d'affectation des terres) fait apparaître des différences notables entre les pays OCDE pris comme exemple (*cf. graphique 7*). Ainsi, en 2008, alors qu'en Nouvelle-Zélande l'agriculture était responsable de plus de 45 % de la totalité des émissions à effet de serre, au Japon, elle ne l'était que pour 2 %. Avec une part d'au moins 10 %, la Suisse s'est classée en milieu de peloton.

La stratégie Climat pour l'agriculture pose les principaux jalons

L'OFAG a élaboré, avec un large soutien des milieux de la recherche et de la vulgarisation, des associations agricoles et de l'administration (Confédération cantons), une stratégie Climat pour l'agriculture. Cette stratégie, publiée fin mai 2011, est focalisée sur l'agriculture, mais prend également en considération les secteurs situés en amont et en aval, y compris celui de la consommation de denrées alimentaires. La stratégie Climat s'applique à l'agriculture et au système de connaissances agricoles (recherche, formation, vulgarisation). Elle s'adresse également aux fournisseurs de moyens de production (technique agricole, industrie chimique, sélection végétale et animale, etc.), aux secteurs situés en aval (commerce, transformation et consommation) et à d'autres milieux concernés. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le résumé „Stratégie Climat pour l'agriculture“ ci-joint.

La consommation d'énergie est en hausse, l'efficacité énergétique reste stable

L'utilisation d'énergie dans l'agriculture comprend l'énergie directe (p. ex. diesel ou électricité pour les machines agricoles) et l'énergie indirecte. Cette dernière, appelée « énergie grise », couvre les besoins énergétiques nécessaires à la fabrication, de même qu'à l'usage et l'entretien de moyens de production, tels que les engrais, les aliments pour animaux, les bâtiments et les machines (*cf. graphique 8*).

L'utilisation d'énergie dans l'agriculture pendant la période triennale 2007/09 a été de 11 % supérieure à celle de la période 1990/92. C'est la consommation de carburant, avec 2 570 MJ/ha (+33 %) et celle d'électricité, avec 1 150 MJ/ha (+13 %), qui ont enregistré les plus fortes hausses. Etant donné que la production, plus précisément l'énergie contenue dans les produits agricoles, a augmenté au même

rythme que la consommation d'énergie, l'efficacité énergétique est restée la même (40%) en moyenne des années 2007 à 2009 qu'au début des années nonante.

La production d'énergie renouvelable dans l'agriculture progresse

Il existe de nombreuses possibilités de produire des énergies renouvelables dans l'agriculture (biomasse, solaire, éolien, petit hydraulique). Outre l'utilisation du bois, l'énergie solaire (capteurs solaires et installations photovoltaïques) et les installations de biogaz comptent parmi les formes de production d'énergie les plus utilisées à l'heure actuelle dans l'agriculture.

Energie thermique solaire: En 2009, 47 capteurs solaires plats ou à tubes (850 m²) et 35 installations de séchage du foin (10 500 m²) ont été installés. Par rapport à 2008, 11 capteurs plats ou à tubes et 11 installations solaires de séchage du foin ont été installés.

Biogaz. Les installations de biogaz agricoles produisent une énergie tirée de la biomasse neutre pour le climat sous forme d'électricité, de chaleur ou de gaz. Pour la produire, on utilise principalement du lisier et du fumier, parfois en ajoutant des résidus de récolte, des déchets verts ou des restes de l'industrie alimentaire. En 2009, la Suisse comptait 75 installations de biogaz qui ont produit 113 GWh. La majeure partie (37,5 GWh correspondent environ à la consommation annuelle de 7 500 ménages) a été transformée en électricité : 32,8 GWh ont été utilisés pour chauffer le fermenteur, 8,1 GWh ont été utilisés pour la production de chaleur. Depuis 2008, le biogaz agricole est également injecté dans le réseau de gaz naturel. En 2009, cette quantité s'est élevée à 5,7 GWh.

Renseignements : Jürg Jordi, responsable du secteur Communication, tél. 031 322 81 28

Annexe

Graphique 1: Importation et exportation 2010 de produits agricoles et de produits transformés selon la catégorie de produits

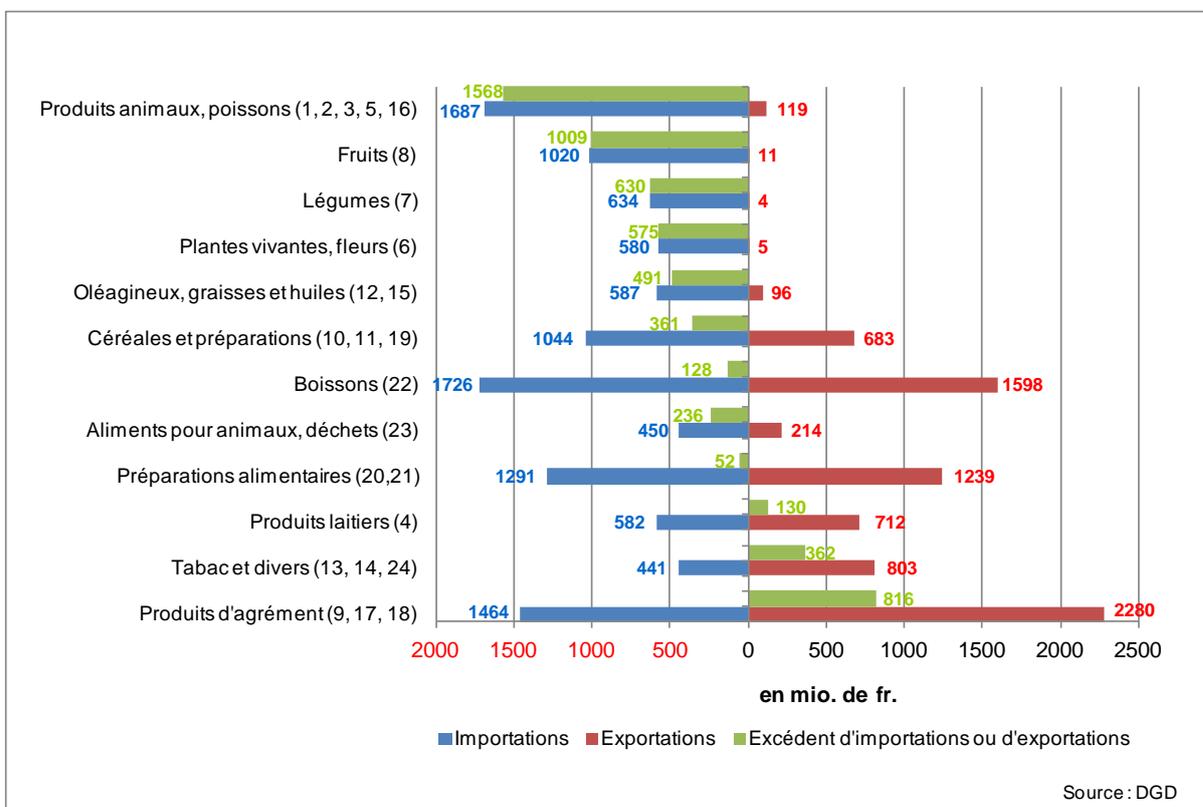
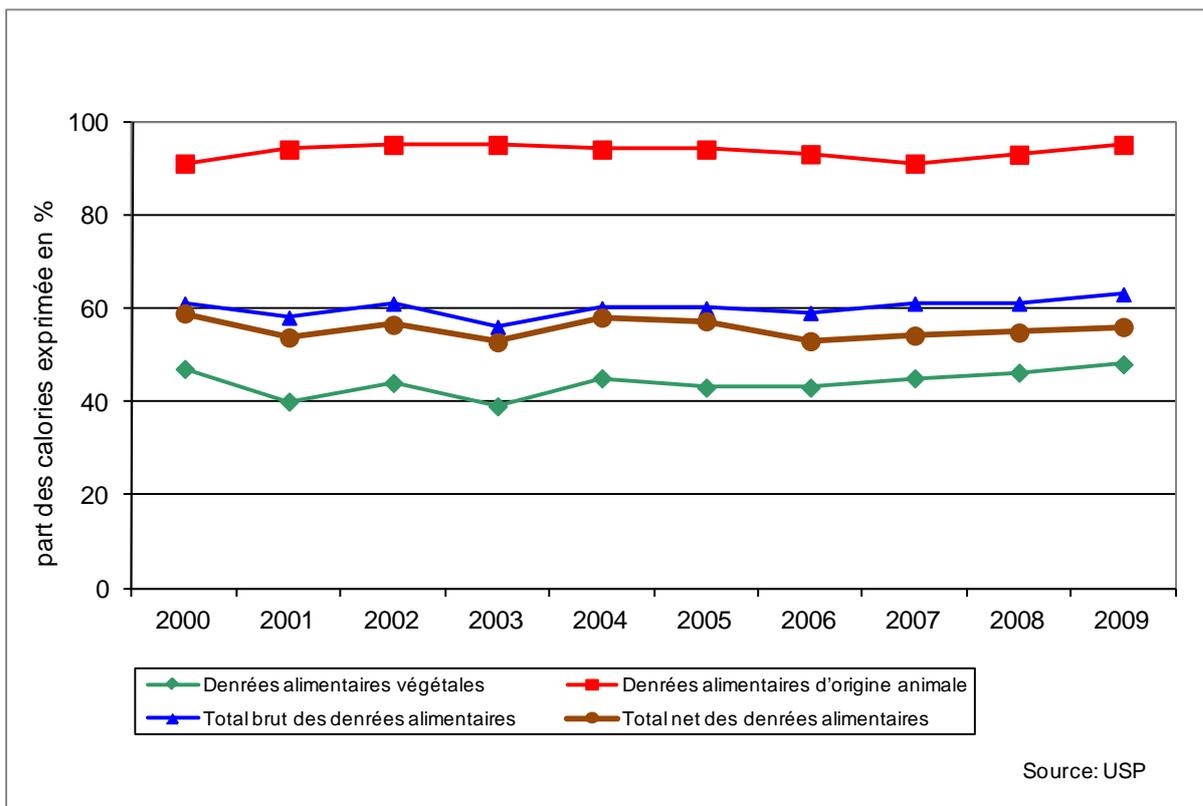


Tableau 1: Evolution du commerce extérieur

	2000/02	2008	2009	2010	2000/02-10
	Milliards de fr.				%
Importations					
Total des produits agricoles	8,5	12,2	11,5	11,5	35,3
dont en provenance de l'UE 27	6,4	9,4	8,9	8,8	37,5
Exportations					
Total des produits agricoles	3,5	7,6	7,5	7,8	122,9
dont à destination de l'UE 27	2,5	4,9	4,8	4,8	92,0
Excédent d'importation					
Total des produits agricoles	5,0	4,6	4,0	3,7	-26,0
par rapport à l'UE 27	3,9	4,5	4,1	4,0	2,6

Source: DGD

Graphique 2: Evolution du degré d'auto-provisionnement



Graphique 3: Evolution du revenu des exploitations agricoles: moyenne des régions

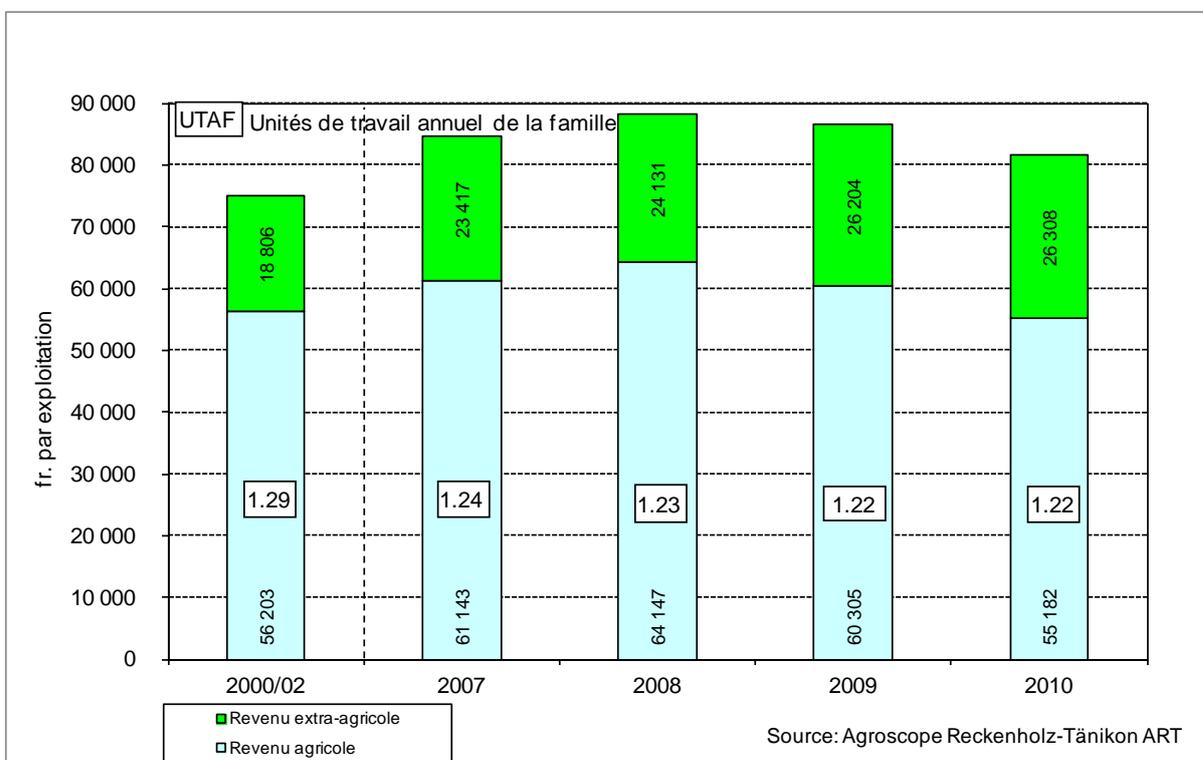


Tableau 2: Résultats des Comptes économiques de l'agriculture suisse
Indications en prix courants, en millions de francs

	2007	2008	2009 ¹	2010 ²	2011 ³
Production du secteur agricole	10 674	11 229	10 679	10 291	10 251
Production végétale	4 677	4 648	4 697	4 503	4 400
Production animale	5 043	5 600	4 979	4 792	4 787
Production de services agricoles	561	648	650	655	659
Autres	393	333	353	341	405
- consommations intermédiaires	6 485	6 655	6 687	6 472	6 470
Valeur ajoutée brute aux prix de base	4 189	4 574	3 993	3 819	3 781
- consommation de capital fixe (amortissements)	2 216	2 283	2 287	2 232	2 129
Valeur ajoutée nette aux prix de base	1 973	2 291	1 706	1 587	1 651
- autres impôts sur la production	143	139	149	150	171
+ autres subventions (non liées aux produits)	2 707	2 655	2 837	2 876	2 915
Revenu des facteurs	4 536	4 807	4 394	4 313	4 396
- rémunération des salariés	1 244	1 276	1 239	1 251	1 257
Excédent net d'exploitation / revenu mixte net	3 292	3 531	3 155	3 063	3 139
- fermages à payer	201	203	204	203	203
- intérêts à payer	244	270	239	230	232
+ intérêts perçus	14	17	13	11	11
Revenu net d'entreprise⁴	2 861	3 076	2 726	2 640	2 715

1 Résultats semi-définitifs, état au 12.09.2011

2 Chiffres provisoires, état au 12.09.2011

3 Estimation, état au 12.09.2011

4 Est désigné comme revenu net d'entreprise dans la littérature et dans la méthodologie Eurostat

Source: OFS

Tableau 3: Evolution du nombre d'exploitations et de la main-d'œuvre

Paramètre	Nombre d'exploitations		Variation annuelle en %
	2000	2010	2000-2010
Exploitations	70 537	59 065	-1,8
Région de plaine	31 612	26 297	-1,8
Région des collines	18 957	16 221	-1,5
Région de montagne	19 968	16 547	-1,9
A titre principal	49 239	41 434	-1,7
A titre accessoire	21 298	17 631	-1,9
Main d'œuvre	203 793	167 462	-1,9

Source: OFS

Graphique 4: Evolution des dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation

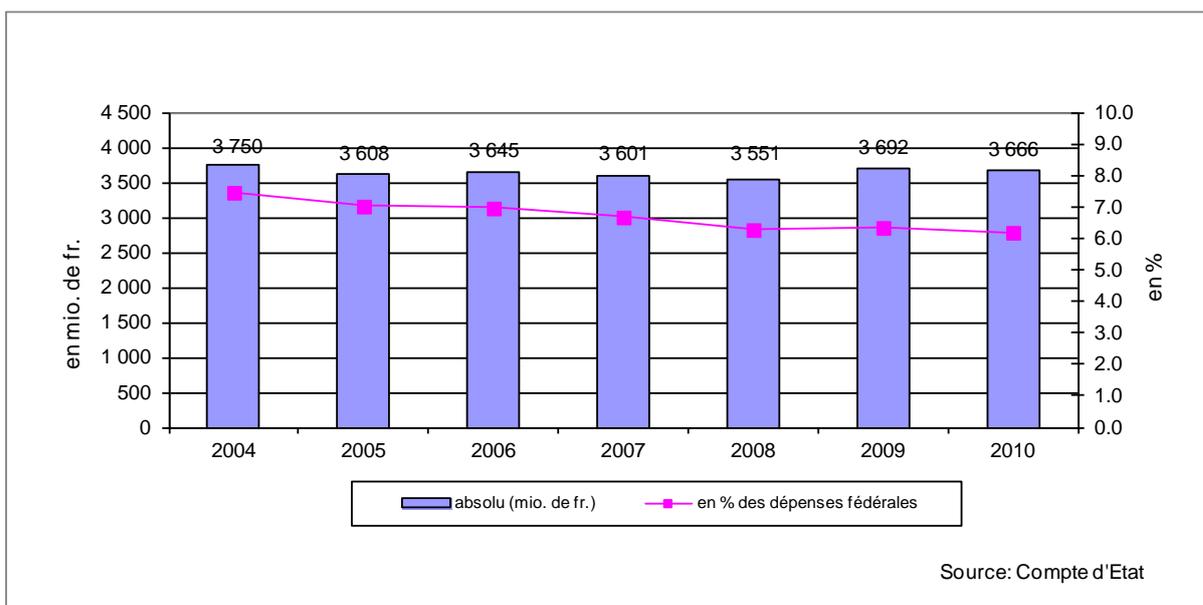


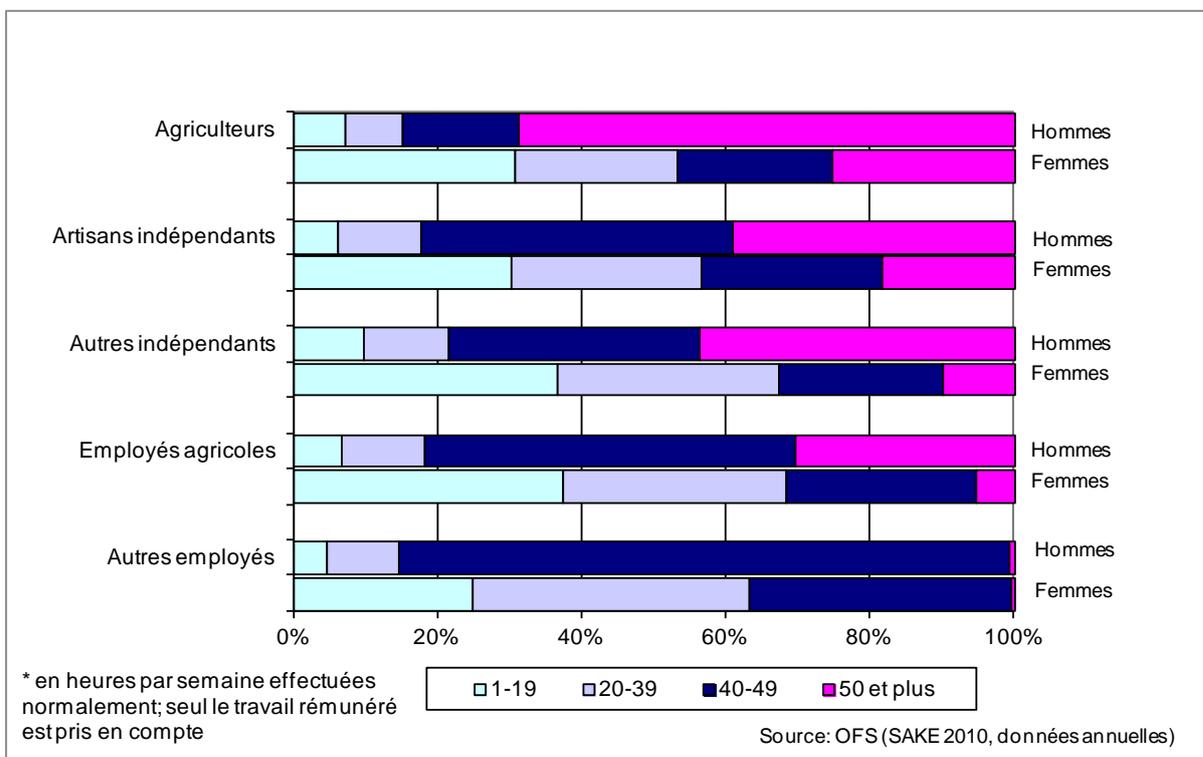
Tableau 4: Evolution des dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation

Poste de dépenses	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	en millions de francs						
Production et ventes	731	677	606	548	536	471	428
Paielements directs	2 498	2 464	2 553	2 596	2 546	2 742	2 769
Amélioration des bases de production	202	178	201	175	184	170	172
Autres dépenses	319	289	285	282	285	308	297
Total agriculture et alimentation	3 750	3 608	3 645	3 601	3 551	3 692	3 666

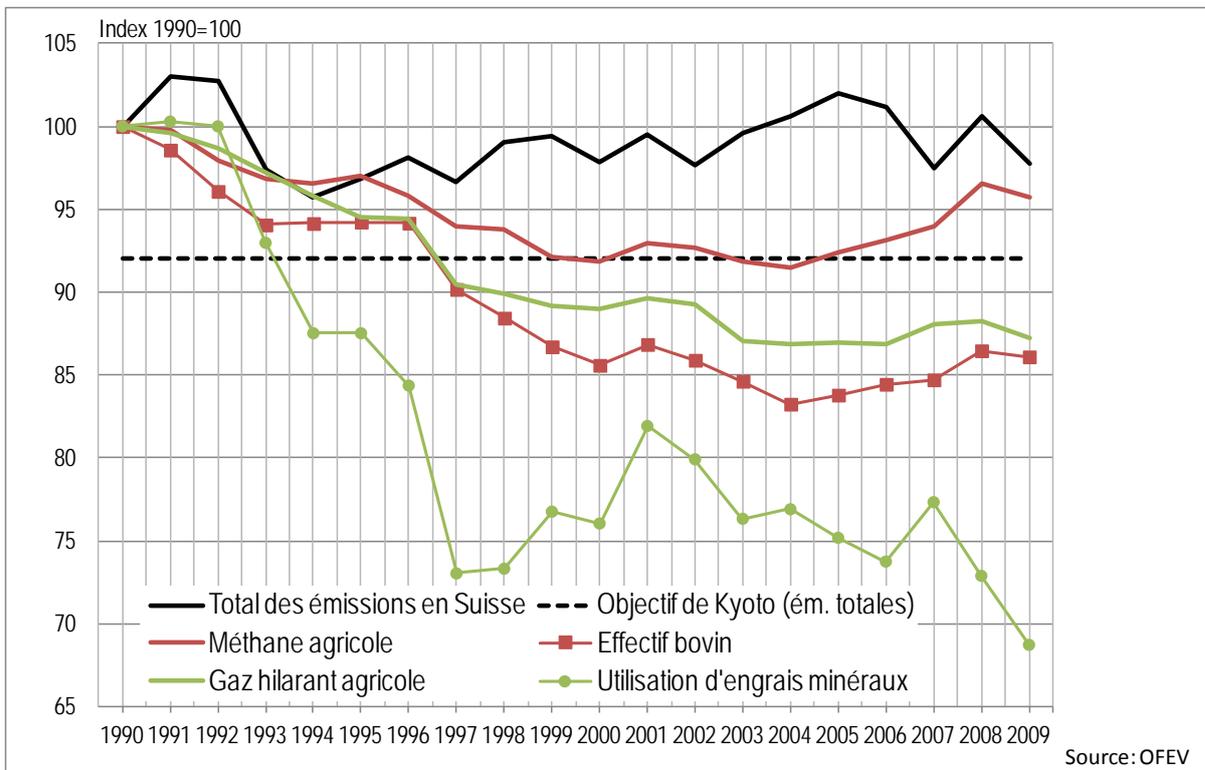
Remarque: L'introduction, en 2007, du nouveau modèle comptable de la Confédération (NMC), a entraîné un changement de système dans la présentation des comptes de la Confédération. En raison de cette rupture dans la structure, il n'est plus possible d'établir des comparaisons annuelles.

Sources: Compte d'Etat, OFAG

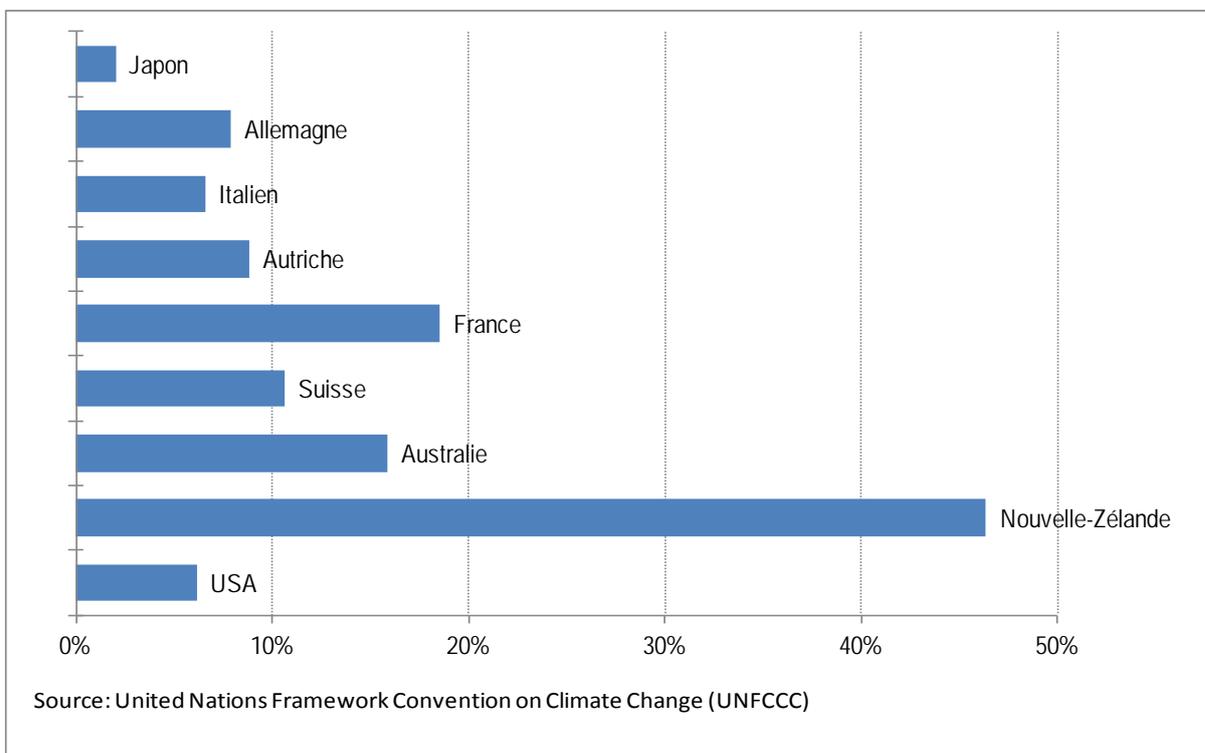
Graphique 5: Durée du travail hebdomadaire



Graphique 6: Evolution des émissions d'effet de serre, de l'effectif bovin et de l'utilisation d'engrais minéraux en Suisse



Graphique 7: Part des émissions agricoles de gaz à effet de serre sur les émissions totales de GES en 2008 dans un choix de pays de l'OCDE



Graphique 8: Evolution de la consommation d'énergie dans l'agriculture

